

Commune de CHAMPAGNAC

Séance du 14 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Champagnac, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. RODE Michel, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : RODE Michel, CHAGNIOT Hervé, JOLY Marie-Eve, PELLETAN Rodolphe, LÉOZ Muriel, BROSSET Catherine, PUBLIE Laurent, ROUX Yohann, BÉZIAT Renald, MARIE Teddy

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mmes et Ms ANDRÉ Pascal à CHAGNIOT Hervé, LÉGER Laure à BEZIAT Renald, MENENTAUD Sébastien à PUBLIE Laurent

Etaient absents : Ms DUMAS Sébastien, GALLEGO Pierrick

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme JOLY Marie-Eve a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Après approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023 à l'unanimité, les travaux du Conseil se sont déroulés ainsi qu'il suit.

Travaux de modernisation du parc d'éclairage public

Demande de subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert)

Une demande de subvention avait été faite lors de la dernière séance (cf Délibération N° 2023070602) et une subvention d'un montant de 874,82 € nous sera accordée soit 35% du montant HT au lieu de 30%

Délibération N° 2023140901

Attribution subventions communales aux associations

Un dossier simplifié de demande de subvention pour l'année 2023 avait été adressé aux associations communales.

Monsieur le Maire a présenté les demandes qui ont été étudiées par les membres du Conseil.

Il a été procédé à l'attribution des subventions aux associations de droit privé dans la limite des crédits votés au Budget Primitif 2023 selon la répartition suivante :

<u>Association</u>	<u>Montant demandé</u>	<u>Montant accordé</u>
APE Champagnac	1 500 €	1 000 €

Pour : 10

Ms BÉZIAT Renald et ROUX Yohann, intéressés à l'affaire quittent la salle et ne prennent donc part ni à la délibération ni au vote pour l'APE. Mme LÉGER Laure intéressée à l'affaire ne prend part ni à la délibération ni au vote pour l'APE.

Comité des Fêtes	1 000 €	1 000 €
-------------------------	----------------	----------------

Pour : 10

Ms BÉZIAT Renald et MARIE Teddy, intéressés à l'affaire quittent la salle et ne prennent donc part ni à la délibération ni au vote pour le Comité des Fêtes. Mme LÉGER Laure intéressée à l'affaire ne prend part ni à la délibération ni au vote pour le Comité des Fêtes.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Projet City Stade

Le projet du City Stade est présenté et nous pourrions obtenir entre 70 et 80% de subventions. Le projet est accepté à l'unanimité.

La commission doit retravailler l'emplacement, étudier les devis, les différentes options et présenter à la prochaine réunion.

Projet ombrière

L'idée est de pouvoir poser des panneaux photovoltaïques sur l'ancien terrain de foot, afin de rendre autonome la consommation des bâtiments communaux (salle des fêtes, école, mairie)

Projet Ile Verte

Présentation des différents devis établis par Sébastien OUVRARD

- Démolition de la dalle et pose d'une nouvelle fosse...5 320,00 € HT soit 6 384,00 € TTC
- Dalle en béton de 120 m²..... 6 117,92 € HT.....7 341,50 € TTC

Après discussion sur la possibilité de faire la dalle par les membres du Conseil, il est décidé à l'unanimité que tout sera fait par l'entreprise.

Propositions autres devis

Présentation des différents devis établis par Sébastien OUVRARD

- Réparation fuite petite salle sous la salle des fêtes...1 385,20 € HT soit 1 662,24 € TTC
- Reprise du bas de cheminée de l'école.....335,00 € HT 402,00 € TTC

Les différents devis sont acceptés à l'unanimité.

Fait et délibéré à CHAMPAGNAC le jour, mois et an susdits.